

UNIVERSITÉ PARIS I – PANTHÉON-SORBONNE

U.F.R 03 – Histoire de l'art et Archéologie

MASTER

MENTION HISTOIRE DE L'ART

2005 – 2006



Directrice de l'U.F.R : Françoise DUMASY

Responsable administrative : Geneviève LUCIANI

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Institut National d'Histoire de l'Art (INHA)

2 rue Vivienne 75002 PARIS

Tél : 01.47.03.84.44.

SECRETARIAT Master 1 et Master 2

Institut d'Art et Archéologie, Bureau 102

3 rue Michelet 75006 PARIS

Tél : 01.53.73.71.11.

e-mail : ufr03sec@univ-paris1.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et 14h à 16h,
mardi de 9h30 à 16h30.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	6
FORMATION RECHERCHE	6
1. Objectifs	6
2. Partenariats	7
3. Débouchés et poursuite d'études	7
4. Organisation des enseignements	7
FORMATIONS PROFESSIONNELLES	7
RESPONSABLES DES FORMATIONS	8
MASTER 1	9
<hr/>	
Spécialité : HISTOIRE DE L'ART	9
Spécialité : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	18
REGLEMENT DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	19
MASTER 2	23
<hr/>	
Spécialité : HISTOIRE DE L'ART	23
Spécialité : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	29
Spécialité : HISTOIRE ET POLITIQUE DES MUSÉES ET DU PATRIMOINE	31
PRÉSENTATION	31
DÉBOUCHES ET POURSUITES D'ÉTUDES	31
CONTRAT PÉDAGOGIQUE	34
ORGANISATION DES ÉTUDES EN DOCTORAT	37
CALENDRIER POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2005-2006	38
UFR 03 TABLEAU DES ALTERNANCES 2005 / 2006	39

LICENCE	MASTER	
DOMAINE : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES		
Mention : HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE <i>Parcours :</i> Archéologie Histoire de l'Art Histoire du cinéma Histoire de l'Art/Histoire Archéologie/Histoire	Recherche	Professionnel
	Mention : HISTOIRE de l'ART	
	<i>Spécialités :</i> Histoire de l'art Histoire de l'architecture Histoire et politique des musées et du patrimoine	<i>Spécialités :</i> Jardins historiques, patrimoine, paysage Marché de l'Art (ouverture septembre 2006) Conservation préventive du patrimoine Valorisation touristique des sites culturels
	Mention : CINÉMA	
	<i>Spécialité :</i> Histoire et patrimoine du cinéma	<i>Spécialité :</i> Télévision et cinéma (ouverture septembre 2006)
	Mention : ARCHÉOLOGIE	
	<i>Spécialités :</i> Archéologie préhistorique et protohistorique Archéologie des périodes historiques Archéologie et environnement	<i>Spécialité :</i> Archéologie
Mention : PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS Mention: DROIT / HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE	Mention : CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS	

OFFRE DE FORMATION DE L'UFR 03 « HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE »

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

FORMATION RECHERCHE

1. Objectifs

La formation Histoire de l'Art se répartit traditionnellement entre les périodes médiévale, moderne et contemporaine sans que les champs de compétence chronologique induisent nécessairement des ruptures de méthodes ou de problématiques. L'histoire de ces périodes vise à l'étude approfondie de la production artistique dans toutes ses composantes: architectures, peintures, sculptures, arts graphiques (dessin, gravure, affiche, illustration), photographies, installations, performances. Elle étudie l'ensemble de ces productions selon toutes les méthodes d'analyse et d'interprétation, sans en exclure, tout au contraire, les phénomènes d'exposition, de conservation, de muséographie, de réception critique, de diffusion et de réinterprétation dans le temps et l'espace des échanges.

La formation est centrée sur l'analyse des œuvres et des déclarations d'artistes, sur l'analyse des textes nécessaires depuis la littérature ou la philosophie jusqu'aux documents et aux témoignages les plus divers, sur la recherche des faits historiques ou biographiques permettant d'établir l'historicité complètes des phénomènes. Elle met en pratique également l'investigation dans les fonds d'archives, les collections privées ou publiques, françaises ou étrangères. Elle initie les étudiants à l'usage des méthodes documentaires ainsi qu'à la pratique de l'histoire, sous ses formes les plus diverses en fonction des questions posées par l'œuvre d'art. La formation introduit également dans le processus d'étude l'exigence de la problématique adaptée, par l'innovation en matière de points de vue, par la comparaison et la description mettant en évidence les capacités d'expression qui sont à la base du rapport à l'art.

L'objectif de la formation, par des points de vue différents et nombreux, est de fournir aux étudiants en même temps qu'une compétence reconnue - reconnue au niveau international donc, et non seulement au niveau national- la dimension d'une culture ouverte et active dont l'ampleur leur est révélée depuis les connaissances d'histoire des religions, des sciences et des techniques jusqu'aux arts de la musique, de la danse, du cinéma. Cette ouverture va de pair avec une exigence de compétence érudite, de mémoire visuelle, de traitement de l'information, notamment en provenance de l'étranger. La familiarité avec les cultures étrangères, parfois possible au sein de la formation elle-même – c'est les cas des arts d'Afrique - est vivement encouragée; la connaissance de la langue exigée pour les domaines concernés. Il en va de même de l'histoire des idées - idées esthétiques, idéologies politiques, théories poétiques- qui ne saurait être détachée de la création, dont elle définit les circonstances intellectuelles et éclaire les visées.

Les questions techniques de présentation et de rédaction font partie également de l'enseignement. Le but n'est pas de tenir un discours descriptif ou normatif sur l'art mais d'établir historiquement le statut des œuvres depuis le processus de création jusqu'à leur état actuel. L'œuvre n'est pas utilisée comme un document: elle est placée au centre d'une histoire active, transformée ou transformable par son étude raisonnée.

2. Partenariats

La pratique systématique de stages en Master 1 et aussi en Master 2 forme un réseau quasi complet de relations avec les institutions parisiennes et régionales : grands musées nationaux, bibliothèques, établissements provinciaux, missions patrimoniales, archives, fondations, galeries etc... Plusieurs de ces collaborations ont abouti à des travaux dans le cadre d'expositions temporaires. Cette forme d'échanges concerne également l'étranger et les collègues d'Universités étrangères surtout en Europe.

3. Débouchés et poursuite d'études

La formation débouche sur les métiers de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'histoire, de l'histoire des langues et civilisations, et des sciences sociales. Elle concerne le monde des musées et les institutions de conservation au sens large en France et à l'étranger en assurant les compétences scientifiques de fond. Elle touche à l'activité critique et au monde de la culture, mais aussi au marché de l'art et à l'expertise.

4. Organisation des enseignements

Le master 1 s'articule autour de deux spécialités : Histoire de l'art et Histoire de l'architecture.

En master 2 s'ajoute aux deux spécialités précédentes Histoire et politique des musées et du patrimoine

L'enseignement comporte par semestre le cours du directeur de recherche (UE 1) et un à trois cours (selon la spécialité) à choisir parmi les autres dominantes (UE 2). Au deuxième semestre du M1 s'ajoutent un cours de langue et le mémoire. Au deuxième semestre du M2 s'ajoute seulement le mémoire.

Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers le Master pro Conservation préventive du patrimoine doivent prendre au semestre 1 du M1, parmi les autres dominantes, le cours Notion fondamentale de la conservation.

Les étudiants issus de la licence Droit / Histoire de l'art et archéologie et qui souhaitent s'orienter vers le master pro Marché de l'art doivent choisir dans l'UE 2 du semestre 1 du Master 1 le cours Droit de la culture et dans l'UE 2 du semestre 2 le cours Propriété intellectuelle

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Parallèlement à cette filière recherche, ont été créées des formations professionnelles qui s'adressent soit à des étudiants désireux de trouver un débouché conforme à leur formation dans les milieux de l'archéologie, de l'art et surtout du patrimoine, soit à des professionnels qui souhaitent valider leurs acquis et enrichir leurs compétences.

A la première démarche appartiennent deux masters qui relèvent plus spécifiquement de la démarche patrimoniale, le master Marché de l'Art et le master Valorisation touristique des sites culturels. L'un et l'autre s'adressent aux étudiants de la Licence Droit/Histoire de l'art et archéologie qui ont déjà reçu une solide formation en droit et qui sauront s'initier à la gestion tout en approfondissant leurs connaissances dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

De la seconde démarche relèvent le master « Jardins Historiques » et le master « Conservation préventive du patrimoine » qui s'adressent à des étudiants titulaires du M1 recherche ainsi qu'à des professionnels soucieux d'acquérir une formation de haut niveau dans des domaines spécialisés qu'ils maîtrisent mal.

RESPONSABLES DES FORMATIONS

M1	Histoire de l'art	Philippe MOREL
M2	Histoire de l'art	Marina VANCI
M1 et M2	Histoire de l'architecture	Claude MASSU
M2	Histoire et politique des musées et du patrimoine	Dominique POULOT
M2 PRO	Jardins historiques, patrimoine, paysage	Monique MOSSER / Daniel RABREAU
M2 PRO	Conservation préventive du patrimoine	Denis GUILLEMARD
M2 PRO	Valorisation touristique des sites culturels	Yves de KISCH

INSTALLATION À L'INHA

Depuis la rentrée 2004-2005, les activités d'enseignement et de recherche des Masters et du Doctorat Histoire de l'art de l'Université Paris1 se déroulent au 1er étage de l'Institut National d'Histoire de l'art (INHA).

Les équipes d'accueil et l'UFR 03 : Histoire de l'art et archéologie y travaillent en partenariat avec l'INHA qui met à leur disposition salles de cours et bureaux d'enseignants-chercheurs.

Équipes d'accueil des doctorants :

- **Monde romain et post-romain**
Directeur : Mme Catherine JOLIVET
- **C.I.R.H.A.C.** (Centre Inter-universitaire de Recherche en Histoire de l'Art Contemporain)
Directeur : M. Eric DARRAGON
- **CENTRE LEDOUX** : Programmes de Recherche en Histoire de l'Art des Temps Modernes
Directeur : M. Daniel RABREAU
- **C.H.A.R.** (Centre d'Histoire de l'Art de la Renaissance)
Directeur : M. Philippe MOREL
- **A.V.D.** (Architecture, Ville et Design)
Directeur : M. Claude MASSU

Le centre de documentation de l'UFR 03 conserve tous les travaux soutenus en Histoire de l'art à l'Université de Paris 1. Il est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.

MASTER 1

Spécialité : HISTOIRE DE L'ART

THÈMES DES COURS

HISTOIRE DE L'ART ANTIQUE

Initiation à la céramique grecque

(Semestre 1 : 03466B05)

Responsable : D. ROUILLARD

Les séminaires comprennent deux volets principaux :

- un volet technique sur les vases eux mêmes : fabrication, organisation et fonctionnement des ateliers, en insistant sur le cas d'Athènes ; les formes ; les modes de datation ; l'apprentissage à l'identification des céramiques grecques constitue une part importante de cet enseignement.
- un volet sur les usages de la céramique (grecque, principalement) : le vase comme signe des échanges ; les usages des vases grecs selon des contextes différents : habitats, nécropoles, sanctuaires, en Grèce, dans les mondes coloniaux, parmi les populations qui entourent la Méditerranée. Les études iconographiques sont envisagées ici de manière globale, étant donné qu'un enseignement spécifique est mis en place sur ce point.

Initiation à l'iconographie grecque

(Semestre 1 : 03468B05)

Responsable : A. SCHNAPP / F. LISSARAGUE

Le séminaire d'iconographie du monde grec traite des principaux aspects de la production et de la utilisation des images dans le monde grec ancien. La notion d'image, les pratiques de l'image et leur réception sont parmi les points abordés. On insistera sur la relation entre peinture et écriture, sur le contexte mythologique et sociologique des images, sur les questions d'attributions et sur l'histoire des interprétations. Quelques séances seront consacrées aux aspects techniques de l'utilisation des images et des corpus: établissement du lemme d'un vase, techniques de citation, élaboration de séries d'images pertinentes.

Orient hellénistique et romain 1 : Syrie, Palestine, Egypte, Anatolie, Chypre

(Semestre 1: 03470B05)

Responsable : F. VILLENEUVE

Ce séminaire commun à Paris 1 et à l'École normale supérieure est une introduction à la recherche archéologique récente sur les régions méditerranéennes de l'Orient (Grèce inclus) entre la conquête d'Alexandre et le IV^e siècle apr. J.-C. L'archéologie de ces dernières décennies s'est progressivement libérée d'approches trop limitatives par « l'hellénisation » ou « la romanisation », pour cerner plutôt les formes régionales de civilisations aux époques hellénistiques et romanes. Quelques thèmes sont plus particulièrement retenus cette année – sans exclusive – pour les bilans suivis : les villes de fondation hellénistique, les villes indigènes, l'archéologie et les sources littéraires en Judée Palestine, la numismatique.

Orient hellénistique et romain 2 : Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale

(Semestre 2 : 03471B05)

Responsable : F. VILLENEUVE

Ce séminaire commun à Paris 1 et à l'École normale supérieure est une introduction à la recherche archéologique récente sur les régions non-méditerranéennes de l'Orient hellénisé, entre la conquête d'Alexandre et le IV^e siècle apr. J.-C. Certaines, comme l'Arabie, peuvent être considérées comme périphériques mais furent partiellement romanisées ; d'autres, comme la Mésopotamie, sont de vieux centres de civilisation, qui restèrent centraux à l'époque hellénistique mais furent ensuite partagés entre influence romane et parthe (puis sassanide) ; l'Iran et l'Asie centrale, plus tôt détachées des souverainetés méditerranéennes, témoignant du cheminement, longtemps poursuivi, de l'hellénisme dans les Empires parthes et koushan. Quelques zones géographiques sont abordées de façon plus approfondies : Pétra, Hégira, et les Nabatéens ; les villes de la Mésopotamie romaine et parthe ; la Bactriane, à cheval sur les deux rives du fleuve Oxus (Amou-Daria)

Archéologie de la Gaule : problématiques et méthodes

(Semestre 1 : 03428B05)

Responsable : F. DUMASY

Ce cours se propose de revisiter les grands thèmes historiographiques de l'archéologie de la Gaule romaine à la lumière des travaux actuels. À travers une lecture attentive de la bibliographie et une réflexion sur les modalités d'exploitation des sources ainsi que sur les méthodes utilisées, il s'agira de faire une analyse critique des approches antérieures, afin de mieux recentrer l'étude de ces provinces et de préciser les enjeux scientifiques actuels. Les sujets de mémoire traités par les étudiants s'inscriront dans ces perspectives.

Archéologie de la Gaule : approche économique et sociale

(Semestre 2 : 03433B05)

Responsable : F. DUMASY

Ce cours se situe dans la continuité du précédent. Il passera en revue un certain nombre de sujets touchant aux productions et aux échanges, sujets qui ont été profondément renouvelés par les découvertes archéologiques et par le traitement des données. Il permettra en particulier de réfléchir à l'impact des activités de l'homme sur le milieu et aux évolutions liées à l'introduction de la Gaule dans la sphère romaine.

Grands travaux et libéralités dans les provinces de l'empire (I^{er} – III^e siècles ap. J.-C.) : les hommes, la politique et l'argent

(Semestre 1 : 03474B05)

Responsable : Y. DE KISCH

En s'appuyant notamment sur les données de l'épigraphie, sur certains textes littéraires et sur l'iconographie des monuments funéraires, on cherchera à éclairer un volet essentiel du fonctionnement économique et social de l'Empire et la place qu'y occuperont progressivement les provinciaux.

Initiation à l'archéologie monumentale

(Semestre 2 : 03427B05)

Responsable : R. ETIENNE

Les séances comprennent deux parties : une partie technique (examen des modes de construction, des éléments de datation en architecture, forme et évolution des modénatures...) et une partie historique où l'on examine les bâtiments caractéristiques de la civilisation grecque, leur histoire et leur évolution, à partir d'études de cas empruntées à des publications récentes. Ces études de cas sont replacées dans les débats en cours concernant l'interprétation de l'archéologie monumentale (notion de programme urbanistique, rapport à l'idéologie politique, constitution des espaces civiques, sacrés et privés).

Initiation à la sculpture grecque

(Semestre 2 : 03432B05)

Responsable : F. PROST

Ces séances se fixent pour objectif de présenter les principales techniques, les matériaux, les grandes réussites d'un art majeur dans la production artisanale de la Grèce antique, mais aussi les conceptions esthétiques et les enjeux historiographiques qui animent les discussions aujourd'hui. Autour d'une série de pièces plus ou moins célèbres mais significatives, il s'agira de dresser les grandes étapes de la plastique grecque et de montrer combien elle est une source à part entière pour écrire une histoire sociale et culturelle des cités grecques.

HISTOIRE DE L'ART DU MOYEN-ÂGE

Art monumental médiéval dans l'Europe du Nord-Ouest

(Semestre 1 : 03401A02 et semestre 2 : 03459A02)

Responsable : M. BAYLE

Ce séminaire juxtapose des cours sur les méthodes d'étude de l'architecture et de son décor et des exposés de jeunes chercheurs ou de spécialistes confirmés. Thèmes prévus en 2005-2006 :

- Techniques d'appareillage et structures murales dans l'architecture du XI^e siècle
- Relations entre sculpture et arts précieux à l'époque romane
- L'édifice et son décor : méthodes d'étude sérielle du décor sculpté et de la modénature
- La transition du roman au gothique dans l'espace anglo-normand.

Les exemples étudiés sont empruntés principalement à la France de l'ouest, au domaine anglo-normand et à la Scandinavie.

Méthodes d'analyse de l'architecture et la sculpture à l'époque romane

(Semestre 1 : 03402A02 et semestre 2 : 03403A02)

Responsable : Q. CAZES

Ce cours veut être une introduction aux pratiques et aux méthodes de la recherche : les fondements historiographiques, les « discours sur la méthode », les liens nécessaires avec d'autres disciplines seront abordés au cours d'une série d'études de cas.

Bibliographie sélective :

Jean Wirth, *La datation de la sculpture médiévale*, Genève, Droz, 2004, 334 p.

Méthodologie disciplinaire ; les faiblesses de l'histoire de l'art traditionaliste

(Semestre 1 : 03457A02)

Responsable : F. JOURNOT

La manie de l'attribution ; les raisonnements circulaires fondant « l'influence » et la datation ; le primat indu des textes.

Construction et pouvoir « bourgeois » ; étude de cas

(Semestre 2 : 03458A02)

Responsable : F. JOURNOT

HISTOIRE DE L'ART BYZANTIN

Art byzantin et art chrétien oriental

(Semestre 1 : 03407A02 et semestre 2 : 03467A05)

Responsable : C. JOLIVET

Fondé sur l'acquis des recherches récentes, le séminaire abordera, à partir d'études de cas, les questions de méthode et d'interprétation des œuvres, dans une perspective historique.

Archéologie byzantine

(Semestre 1 : 03408A02 et semestre 2 : 03472A05)

Responsable : D. PIERI

Ce séminaire propose, au travers d'exemples choisis, d'aborder quelques grands thèmes de l'archéologie protobyzantine comme par exemple l'architecture religieuse en Syrie du Nord ou les productions céramiques dans le bassin oriental de la Méditerranée. Il sera également question de présenter l'actualité de la recherche archéologique de la période en Méditerranée.

HISTOIRE DE L'ART ISLAMIQUE

Art et archéologie islamiques

(Semestre 1 : 03436A02 et semestre 2 : 03437A02)

Responsable : A. NORTHEDGE

Archéologie de la période ayyoubide.

HISTOIRE DE L'ART DES TEMPS MODERNES

Art et géométrie en Italie au XV^e siècle

(Semestre 1 : 03409A02 et semestre 2 : 03410A02)

Responsable : C. ROSEAU

Le cours consistera à dégager les principes de structuration et de composition des œuvres en confrontant sources textuelles et sources visuelles.

Art et culture de la renaissance : historiographie et méthodologie

(Semestre 1 : 03411A02)

Responsable : Ph. MOREL

Bacchus et le vin dans l'art de la Renaissance et du XVII^e siècle

(Semestre 2 : 03412A02)

Responsable : Ph. MOREL

Mythologie en Europe du Nord

(Semestre 1 : 03413A02)

Responsable : C. NATIVEL

L'allégorie : définitions et fonctions dans l'art flamand et hollandais

(Semestre 2 : 03414A02)

Responsable : C. NATIVEL

La situation des arts en 1748

(Semestre 1 : 03415A02 et semestre 2 : 03416A02)

Responsable : D. RABREAU

Ce séminaire aborde la contextualisation des arts d'une manière chronologique serrée. L'année de la Paix de 1748 du règne de Louis XV est choisie comme pivot d'un faisceau de faits, d'actions, d'expressions, d'œuvres et de projets, dans tous les grands domaines de la vie politique, culturelle et économique-sociale de l'Ancien Régime. Le mythe d'une « République des Arts et des Lettres », touchée par les Lumières est au cœur de la réflexion, avec les résistances ou les accélérations dont témoignent les projets avortés, comme les réalisations innovantes. A travers la presse, les pamphlets, mémoires, correspondances et autres publications générales, comme support du phénomène de réception, l'idée d'un « progrès des arts » sera exposée dans ses rapports avec l'évolution de la société, relativement au goût et à la volonté de réforme. Le rôle des personnalités agissantes, comme celui des réseaux d'influence, seront mis au premier plan de la recherche, dont un des buts est de comprendre en profondeur l'origine de l'émergence du renouveau classique « à l'antique » qui s'affirme dans certains domaines, dès les années 1750.

Architecture domestique et patrimoine

(Semestre 1 : 03462A04 et semestre 2 : 03463A04)

Responsable : F. CABESTAN

Ce cours propose d'initier à la méthode d'analyse, au vocabulaire et à la théorie de l'architecture classique, en s'appuyant sur l'exemple des grands créateurs et de leur influence en Europe au cours des temps Modernes : Brunelleschi, Alberti, Bramante, Michel-Ange et Palladio.

HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN

Images de l'artiste contemporain (XIX^e-XX^e siècles)

(Semestre 1 : 03420A02 et semestre 2 : 03421A02)

Responsable : E. DARRAGON

Questions d'actualité : la création aujourd'hui, ses tendances, ses modes de fonctionnement

(Semestre 1 : 03422A02 et semestre 2 : 03423A02)

Responsable : Ph. DAGEN

Problèmes de méthode

(Semestre 1 : 03424A02 et semestre 2 : 03425A02)

Responsable : M. VANCI

Historiographie de l'architecture du XX^e siècle

(Semestre 1 : 03426A02 et semestre 2 : 03427A02)

Responsable : C. MASSU

- Genèse, évolution et contestation de l'historiographie du Mouvement moderne. Analyse des méthodes et des concepts d'interprétation.
- Les courants actuels de l'historiographie de l'architecture contemporaine.

Art moderne, modernité, modernisme

(Semestre 1 : 03461A02 et semestre 2 : 03465A02)

Responsable : G. MALDONADO

A partir de l'étude des textes qui ont construit – et déconstruit – la notion d'art moderne et son histoire, de Charles Baudelaire à Rosaline Krauss, à partir des débats auxquels l'idée a donné lieu, nous tâcherons de comprendre la nature, le développement, les enjeux et la portée de ce grand récit qui a marqué la première moitié du XX^e siècle.

Indications bibliographiques :

T.J. CLARK, *Farewell to an Idea. Episodes from a History of Modernism*, New Haven, Londres, Yale University Press, 1999

Clement GREENBERG, *Art et culture*, Paris, Macula, 1988

Rosalind KRAUSS, *L'originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes*, Paris, Macula, 1993
– *L'Inconscient optique*, Paris, Au même Titre, 2002

Denys RIOUT, *Qu'est-ce que l'art moderne ?* Paris, Gallimard, 2000

Approche historique et esthétique de l'image photographique

(Semestre 1 : 03428A02 et semestre 2 : 03429A02)

Responsable : M. POIVERT

Le XIX^e siècle en questions

(Semestre 1 : 03430A02 et semestre 2 : 03431A02)

Responsable : B. TILLIER

Au cours de ce séminaire, l'histoire de l'art du XIX^e siècle sera abordée selon différents axes de réflexion (esthétique, politique, sociologique...), permettant de dégager des questions d'analyse et de méthode, à partir de corpus choisis.

L'art à la limite

(Semestre 1 : 03432A02 et semestre 2 : 03433A02)

Responsable : P. DE HAAS

Que se passe-t-il quand les artistes questionnent les limites plutôt que de s'y soumettre pour faire œuvre ? On étudiera particulièrement le traitement du cadre qui, dans l'histoire du tableau, fournit quelques indices...

L'œuvre d'art totale (1800-1914)

(Semestre 1 : 03466A04 et semestre 2 : 03460A02)

Responsable : J. RAMOS

La volonté de réaliser une œuvre d'art totale, dont l'idée existe avant le nom que lui donne Richard Wagner en 1849 (Gesamtkunstwerk), constitue l'une des utopies fondatrices de la modernité. Il s'agit ici d'examiner les textes, les projets et les réalisations qui y participent, du romantisme aux avant-gardes, afin d'en cerner les enjeux esthétiques et politiques : le dépassement des frontières assignées aux différents médiums et le renouvellement des langages artistiques, la question de la hiérarchie entre les arts (unité ne veut pas dire égalité) par la recherche d'un principe unificateur (musical surtout, mais aussi architectural, scénique, perceptif), l'abolition du clivage entre l'art et la vie, véritable horizon du basculement hors des limites de la toile, l'invention d'un « homme nouveau », voire d'une « nouvelle communauté »...

Éléments de bibliographie :

- *L'œuvre d'art totale*, études réunies par Denis Bablet, Paris, CNRS, 1995.

- *L'œuvre d'art totale*, sous la direction de Jean Galard et Julian Zugazagoitia, Paris, Gallimard, 2003.

- Lessing, *Du Laocoon* (1766), Paris, Hermann, 1990.

- Jean-Luc Nancy, *Les Muses*, Paris, Éditions Galilée, 1994.
- *Synesthésies / Fusion des arts, Les Cahiers du Musée national d'art moderne*, 74, hiver 2000-2001.
- Richard Wagner, *L'œuvre d'art de l'avenir (1849)*, Paris, Éditions d'Aujourd'hui, 1982.

Dans l'atelier : procédure, parole, écriture

(Semestre 1 : 03440A04)

Responsable : M. NEVEUX

L'actualité artistique à Paris

(Semestre 2 : 03441A02)

Responsable : M. NEVEUX

Art et engagement

(Semestre 1 : 03448A02)

Responsable : C. WERMESTER

Méthodologie

(Semestre 2 : 03449A02)

Responsable : C. WERMESTER

L'art et le temps : des œuvres éphémères (1909-1969)

(Semestre 1 : 03468A05)

Responsable : D. RIOUT

Dans un texte célèbre, Lessing distinguait les arts du temps et ceux de l'espace. Au XX^e siècle, Clement Greenberg et les tenants du modernisme prolongèrent cette dichotomie dans leurs analyses tandis qu'un autre courant, initié par le futurisme puis par Dada, s'employait à introduire des composantes temporelles dans les créations visuelles. L'exposition organisée à Berne par Harald Szeemann — *Quand les attitudes deviennent forme* (1969) — entérinait la vitalité de ce courant, une vitalité qui ne s'est pas démentie depuis lors. Le séminaire se propose de retracer l'histoire de cette évolution, mais surtout d'explorer les problèmes historiographiques posés par des œuvres éphémères, inscrites dans la mémoire collective et non dans des objets dotés d'une pérennité.

Coller, assembler (1912-1961)

(Semestre 2 : 03469A05)

Responsable : D. RIOUT

Si l'on en croit Guillaume Apollinaire, " on peut peindre avec ce que l'on voudra, avec des pipes, des timbres-poste, des cartes postales ou à jouer, des candélabres, des morceaux de toile cirée, des faux-cols, du papier peint, des journaux ". L'exercice de la peinture se prolongeait-il ainsi, avec d'autres moyens ? L'exposition *The Art of Assemblage* (New York, MoMA, 1961) invitait à considérer le collage et son héritage sous d'autres auspices, celles d'un " champ élargi de l'art " avant la lettre, un

champ au sein duquel les procédures et les actes ont souvent autant d'importance que les objets réalisés. Nous retracerons l'histoire de cette mutation à la lumière de sa fortune critique.

Luxe, mode, design

(Semestre 1 : 03438A02 et semestre 2 : 03439A02)

Responsable : S. LAURENT

Le séminaire offre une méthodologie de recherche et rédactionnelle et livre des approches thématiques sur les problématiques historiques des arts décoratifs, du design et de la mode, de la Renaissance à nos jours. Le mémoire, fondé sur une initiation à la recherche à partir d'un corpus ou d'archives inédites, peut ouvrir sur des débouchés professionnels dans le design, le luxe, la mode, la publicité. Sous certaines conditions, la direction de mémoire peut s'adresser également à ceux qui n'ont pas assisté à l'UE de licence. Il est demandé aux étudiants de s'inscrire sur les deux semestres.

La culture numérique, le musée et l'oeuvre

(Semestre 1 : 03444A02 et semestre 2 : 03445A02)

Responsable : C. WELGER

A la croisée des sciences de l'information et de la communication et de l'histoire des institutions artistiques, le cours traite des questions théoriques posées par l'intégration de la culture numérique dans l'institution patrimoniale.

Semestre 1 : Le musée, l'oeuvre et le document : le « musée virtuel » fournit l'occasion de revisiter les débats sur les notions de destination, de contexte, de reproductibilité qui affecte les relations entre ces trois entités.

Semestre 3 : L'exposition, la collection, la conversation du Nat art : le musée fait l'expérience de ses limites.

Méthodes de recherches technologiques

(Semestre 1 : 03450A02 et semestre 2 : 03451A02)

Responsable : W. WHITNEY

HISTOIRE DES ARTS DE L'AFRIQUE

Histoire des arts de l'Afrique subsaharienne

(Semestre 1 : 03434A02 et semestre 2 : 03435A02)

Responsable : J. POLET

Le principe général est d'éviter l'étude "classique" d'arts enfermés dans des structures identifiées ou construites à la fin du XIX^e siècle, ethniques en particulier, qui ne sont pas forcément déterminantes pour la compréhension des formes, et donc de les approcher par d'autres voies qui privilégient une vision ouverture des sociétés, permettant ainsi de dépasser celles, classiques, de "l'ethno-esthétique" pour tendre vers une histoire de l'art. Les méthodes analytiques sont aussi mises en oeuvre lorsque le matériau le permet. L'étude des oeuvres de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale est actuellement privilégiée.

MASTER 1

Spécialité : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

THÈMES DES COURS

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE MODERNE ET CONTEMPORAINE
--

La situation des arts en 1748

(Semestre 1 : 03415A02 et semestre 2 : 03416A02)

Responsable : D. RABREAU

Voir texte dans la spécialité « Histoire de l'art ».

Historiographie de l'architecture du XXe siècle

(Semestre 1 : 03426A02 et semestre 2 : 03427A02)

Responsable : C. MASSU

Voir texte dans la spécialité « Histoire de l'art ».

Architecture domestique et patrimoine

(Semestre 1 : 03462A04 et semestre 2 : 03463A04)

Responsable : F. CABESTAN

Voir texte dans la spécialité « Histoire de l'art ».

Luxe, mode, design

(Semestre 1 : 03438A02 et semestre 2 : 03439A02)

Responsable : S. LAURENT

Voir texte dans la spécialité « Histoire de l'art ».

Projet architectural et cultures matérielles

(Semestre 1 : 03455A02)

Responsable : G. DELHUMEAU

Cet enseignement privilégie une approche et un travail de lecture attentif aux réalités de la production architecturale. Il a pour axe la question du rapport de l'architecte (dans le cadre institutionnel et professionnel de son exercice) aux techniques de production ; celle, en d'autres termes, de leur culture technique ainsi resituée dans un cadre élargi à l'ensemble des acteurs de la production (producteurs - prescripteurs - constructeurs). Il s'agit de donner aux étudiants des repères utiles, de construire une grille d'intelligibilité assez simple, générale et efficace tout en les sensibilisant à la question du technique comme champ d'interrogation.

Théorie de la réception et histoire de l'architecture : études de cas

(Semestre 1 : 03453A02)

Responsable : C. LOUPIAC

MASTER 1

RÈGLEMENT DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

I. GÉNÉRALITÉS

1. La première année de master est constituée de 2 semestres d'enseignement. Le 1^{er} semestre compte deux unités d'enseignement, le 2^e quatre. Le nombre de crédits affectés à un semestre est de 30 pour l'ensemble des UE de ce semestre. Chaque enseignement et unité d'enseignement sont affectés d'un coefficient.
2. Le mémoire auquel conduit cette 1^e année de master constitue une initiation à la recherche.
3. Pour chaque semestre d'enseignement, l'examen comporte deux sessions.

II. INSCRIPTIONS

1. Pour être inscrit dans une formation conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :
 - soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master d'Histoire de l'art.
 - soit d'une des validations prévues aux articles L 613-3, L 613-4 et L 613-5 du code de l'éducation.
 2. L'inscription administrative est annuelle (conformément aux dispositions nationales).
 3. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications, après accord du directeur de recherche, au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.
 4. Inscription par transfert :

Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Les demandes de transfert en vue de l'entrée en M1 peuvent être acceptées dans la limite de la capacité d'accueil sur avis favorable de la commission des transferts de l'UFR.

Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation sont examinées par la commission d'équivalence de l'UFR.
 5. La validation des acquis et des acquis de l'expérience fait l'objet d'une décision de la commission de validation des acquis, après examen du dossier constitué par le candidat. La décision de validation peut être conditionnelle et comporter, par exemple, l'obligation de suivre certains enseignements de licence
- La validation se fait par U.E. entières, ou par éléments constitutifs d'UE, sous la forme de dispenses, sans attribution de note. Les crédits E.C.T.S. correspondants sont acquis. En revanche, ces U.E. ou E.C. n'entrent pas dans le calcul de la compensation.
- La validation d'études effectuées en France ou à l'étranger fait l'objet d'une décision de la commission / jury de validation compétente de l'UFR.

III. EXAMENS

1. La première session d'examen est organisée aussitôt après la fin des enseignements.
2. La seconde session a lieu deux mois au moins après la 1ère session, sauf mise en place d'un dispositif pédagogique de soutien.
3. La note attribuée dans chaque matière à la deuxième session se substitue à celle obtenue lors de la première session.

IV. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1. Le contrôle des aptitudes et des connaissances comporte suivant le cas :
 - un contrôle continu,
 - des épreuves écrites anonymes ou orales
 - des examens oraux,
 - un mémoire
 - un stage
2. La soutenance du mémoire de recherches (rédaction de 80 à 100 pages environ, hors bibliographie, et accompagné d'annexes le cas échéant) peut avoir lieu en juin ou en septembre. Le jury est formé de deux enseignants dont un au moins est statutaire.
3. Sur dérogation, le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants engagés dans la vie professionnelle ou dans l'impossibilité absolue d'assister aux travaux dirigés et aux séminaires et qui en ont été dispensés est effectué sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour l'ensemble des matières faisant l'objet de contrôle continu ou pour une ou plusieurs matières faisant l'objet de contrôle continu.
4. L'assiduité aux travaux dirigés et conférences de méthode est obligatoire. Il ne peut être toléré plus de trois absences justifiées par semestre.
5. Les épreuves écrites organisées dans le cadre des travaux dirigés (« partiels ») bénéficient des mêmes conditions de correction et d'anonymat que les épreuves écrites visées au paragraphe 1.

V. NOTATION DES ÉPREUVES

a. Notes, coefficients, crédits

Chaque épreuve est notée sur 20. La notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes :

Spécialité histoire de l'art	Coeff.	Crédits
Semestre 1		
UE n° 1 : le séminaire du directeur de recherche	1	15
UE n° 2 : un séminaire à choisir parmi les cours de dominante	1	15

Spécialité histoire de l'art		Coeff.	Crédits
Semestre 2			
UE n° 1 :	le séminaire du directeur de recherche	1	4
UE n° 2 :	un séminaire à choisir parmi les cours de dominante ou STAGE	1	4
UE n° 3 :	Langue	1	2
UE n° 4 :	Mémoire	6	20

Spécialité histoire de l'architecture		Coeff.	Crédits
Semestre 1			
UE n° 1 :	le séminaire du directeur de recherche	1	15
UE n° 2 :	trois cours à choisir parmi une liste	1	15
Semestre 2			
UE n° 1 :	le séminaire du directeur de recherche	1	4
UE n° 2 :	un cours à choisir parmi une liste	1	4
UE n° 3 :	Langue	1	2
UE n° 4 :	Mémoire	6	20

b. Bonifications

1. Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.
2. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.
3. Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M1 quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation.

VI. CAPITALISATION ET COMPENSATION

1. Les crédits et les unités d'enseignement peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.
2. Unités d'enseignements : les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.
3. Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne. Les crédits européens qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.
4. Semestre : le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.
5. Compensation annuelle pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année : un jury compétent pour les deux semestres se réunit au terme de chacune des sessions d'examens du second semestre de l'année universitaire. Il examine le cas des étudiants qui auraient obtenu la moyenne arithmétique sur les deux semestres mais validé un seul de ces semestres. Il peut accorder le semestre au titre de la compensation annuelle.

Cette compensation est de droit pour les étudiants ayant validé leurs UE fondamentales dans les deux semestres. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition.

6. Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve
7. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.
8. Validation des périodes d'études effectuées à l'étranger : lorsque le projet a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

VII. OBTENTION DU TITRE DE MAÎTRISE

1. Le jury délibère, à l'issue de la première année de master, en vue de la délivrance de la maîtrise.
2. Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit avoir validé le semestre 1 et le semestre 2.
3. En cas d'obtention, le diplôme est systématiquement édité.
4. La validation du diplôme est assortie des mentions suivantes :
 - Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20
 - Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12/20
 - Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14/20
 - Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16/20

VIII. JURY

1. Le jury comprend les enseignants qui ont participé à la notation des épreuves. Il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et décide du résultat définitif en vue de la validation du semestre, des unités d'enseignement ou enseignements, et attribue le titre de maîtrise. Il peut décerner des points de jury.
2. Le président du jury est désigné par le président de l'Université ou, sur délégation, par le directeur de l'UFR responsable de la formation.

IX. RÉGIMES SPÉCIAUX

1. Les étudiants handicapés ont droit, sur leur demande, au bénéfice des dispositions prévues par la réglementation, telles que le tiers temps.
2. Des dispositions particulières sont arrêtées pour les étudiants suivant un enseignement à distance.

MASTER 2

Spécialité : HISTOIRE DE L'ART

THÈMES DES COURS

HISTOIRE DE L'ART ANTIQUE

La Méditerranée : recherches récentes, en particulier sur le VII^e s. av. J.-C.

(Semestre 4 : 03503502)

Responsable : R. ETIENNE

Ce séminaire traite notamment de la Méditerranée au VII^e siècle, thème choisi dans le cadre des programmes de l'UMR 7041. Il s'agit de comprendre les transformations du bassin méditerranéen au VII^e s. de l'Orient à l'Occident. On poursuivra cette année cette recherche en insistant sur les grandes cités (Milet) et sur les grands sanctuaires (Héraion de Samos, Artémis d'Ephèse) et sur les transformations des mondes orientaux en contact avec les Grecs. Cette orientation n'exclut pas des conférences sur des découvertes particulièrement importantes n'ayant pas de rapport avec le thème.

Bibliographie et technique de la publication

(Semestre 3 : 03521305)

Responsable : R. ETIENNE

Grecs et indigènes en Occident

(Semestre 3 : 03521505)

Responsable : P. RUBY / A. SCHNAPP

Archéologie de la Gaule : problématiques et méthodes

(Semestre 3 : 03504202)

Responsable : F. DUMASY

Ce cours se propose de revisiter les grands thèmes historiographiques de l'archéologie de la Gaule romaine à la lumière des travaux actuels. À travers une lecture attentive de la bibliographie et une réflexion sur les modalités d'exploitation des sources ainsi que sur les méthodes utilisées, il s'agira de faire une analyse critique des approches antérieures, afin de mieux recentrer l'étude de ces provinces et de préciser les enjeux scientifiques actuels. Les sujets de mémoire traités par les étudiants s'inscriront dans ces perspectives.

Archéologie de la Gaule : approche économique et sociale

(Semestre 4 : 03509405)

Responsable : F. DUMASY

Ce cours se situe dans la continuité du précédent. Il passera en revue un certain nombre de sujets touchant aux productions et aux échanges, sujets qui ont été profondément renouvelés par les découvertes archéologiques et par le traitement des données. Il permettra en particulier de réfléchir à l'impact des activités de l'homme sur le milieu et aux évolutions liées à l'introduction de la Gaule dans la sphère romaine.

Orient hellénistique et romain 1 : Syrie, Palestine, Egypte, Anatolie, Chypre

(Semestre 3 : 03503802)

Responsable : F. VILLENEUVE

Ce séminaire commun à Paris 1 et à l'École normale supérieure est une introduction à la recherche archéologique récente sur les régions méditerranéennes de l'Orient (Grèce inclus) entre la conquête d'Alexandre et le IV^e siècle apr. J.-C. L'archéologie de ces dernières décennies s'est progressivement libérée d'approches trop limitatives par « l'hellénisation » ou « la romanisation », pour cerner plutôt les formes régionales de civilisations aux époques hellénistiques et romanes. Quelques thèmes sont plus particulièrement retenus cette année – sans exclusive – pour les bilans suivis : les villes de fondation hellénistique, les villes indigènes, l'archéologie et les sources littéraires en Judée Palestine, la numismatique.

Orient hellénistique et romain 2 : Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale

(Semestre 4 : 03509605)

Responsable : F. VILLENEUVE

Ce séminaire commun à Paris 1 et à l'École normale supérieure est une introduction à la recherche archéologique récente sur les régions non-méditerranéennes de l'Orient hellénisé, entre la conquête d'Alexandre et le IV^e siècle apr. J.-C. Certaines, comme l'Arabie, peuvent être considérées comme périphériques mais furent partiellement romanisées ; d'autres, comme la Mésopotamie, sont de vieux centres de civilisation, qui restèrent centraux à l'époque hellénistique mais furent ensuite partagés entre influence romane et parthe (puis sassanide) ; l'Iran et l'Asie centrale, plus tôt détachées des souverainetés méditerranéennes, témoignant du cheminement, longtemps poursuivi, de l'hellénisme dans les Empires parthes et koushan. Quelques zones géographiques sont abordées de façon plus approfondies : Pétra, Hégira, et les Nabatéens ; les villes de la Mésopotamie romaine et parthe ; la Bactriane, à cheval sur les deux rives du fleuve Oxus (Amou-Daria)

Grands travaux et libéralités dans les provinces de l'empire (I^{er} – III^e siècles ap. J.-C.) : les hommes, la politiques et l'argent

(Semestre 3 : 03520705)

Responsable : Y. DE KISCH

En s'appuyant notamment sur les données de l'épigraphie, sur certains textes littéraires et sur l'iconographie des monuments funéraires, on cherchera à éclairer un volet essentiel du fonctionnement économique et social de l'Empire et la place qu'y occuperont progressivement les provinciaux.

Histoire et archéologie des provinces romaines

(Semestre 3 : 03520905)

Responsable : M. REDDE

HISTOIRE DE L'ART DU MOYEN-ÂGE

Art monumental roman dans l'Europe du Nord-Ouest

(Semestre 3 : 03505702 et semestre 4 : 03510005)

Responsable : M. BAYLE

Ce séminaire juxtapose des cours sur les méthodes d'étude de l'architecture et de son décor et des exposés de jeunes chercheurs ou de spécialistes confirmés. Thèmes prévus en 2005-2006 :

- Techniques d'appareillage et structures murales dans l'architecture du XI^e siècle.
- Relations entre sculpture et arts précieux à l'époque romane.
- L'édifice et son décor : méthodes d'étude sérielle du décor sculpté et de la modénature.
- La transition du roman au gothique dans l'espace anglo-normand.

Les exemples étudiés sont empruntés principalement à la France de l'ouest, au domaine anglo-normand et à la Scandinavie.

HISTOIRE DE L'ART BYZANTIN

Art byzantin et art chrétien oriental

(Semestre 3 : 03504002 et semestre 4 : 03510205)

Responsable : C. JOLIVET

Fondé sur l'acquis des recherches récentes, le séminaire abordera, à partir d'études de cas, les questions de méthode et d'interprétation des œuvres, dans une perspective historique.

Art byzantin

(Semestre 3 : 03510105 et semestre 4 : 03512605)

Responsable : D. PIERI

Ce séminaire propose, au travers d'exemples choisis, d'aborder quelques grands thèmes de l'archéologie protobyzantine comme par exemple l'architecture religieuse en Syrie du Nord ou les productions céramiques dans le bassin oriental de la Méditerranée. Il sera également question de présenter l'actualité de la recherche archéologique de la période en Méditerranée.

HISTOIRE DE L'ART ISLAMIQUE

Art et archéologie islamique

(Semestre 3 : 03504302 et semestre 4 : 03510405)

Responsable : A. NORTHEDGE

Archéologie de la période ayyoubide.

HISTOIRE DE L'ART DES TEMPS MODERNES

Art et culture de la renaissance : historiographie et méthodologie

(Semestre 3 : 03505402)

Responsable : Ph. MOREL

Bacchus et le vin dans l'art de la Renaissance et du XVII^e siècle

(Semestre 4 : 03510605)

Responsable : Ph. MOREL

Mythologie en Europe du Nord

(Semestre 3 : 03509705 et semestre 4 : 03510805)

Responsable : C. NATIVEL

La situation des arts en 1748

(Semestre 3 : 03505302 et semestre 4 : 03515205)

Responsable : D. RABREAU

Ce séminaire aborde la contextualisation des arts d'une manière chronologique serrée. L'année de la Paix de 1748 du règne de Louis XV est choisie comme pivot d'un faisceau de faits, d'actions, d'expressions, d'œuvres et de projets, dans tous les grands domaines de la vie politique, culturelle et économique-sociale de l'Ancien Régime. Le mythe d'une « République des Arts et des Lettres », touchée par les Lumières est au cœur de la réflexion, avec les résistances ou les accélérations dont témoignent les projets avortés, comme les réalisations innovantes. À travers la presse, les pamphlets, mémoires, correspondances et autres publications générales, comme support du phénomène de réception, l'idée d'un « progrès des arts » sera exposée dans ses rapports avec l'évolution de la société, relativement au goût et à la volonté de réforme. Le rôle des personnalités agissantes, comme celui des réseaux d'influence, seront mis au premier plan de la recherche, dont un des buts est de comprendre en profondeur l'origine de l'émergence du renouveau classique « à l'antique » qui s'affirme dans certains domaines, dès les années 1750.

HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN

Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain

(Semestre 3 : 03505102 et semestre 4 : 03511205)

Responsable : E. DARRAGON

Revoir Picasso : questions sur un mythe, une œuvre et sa postérité

(Semestre 3 : 03505502 et semestre 4 : 03511405)

Responsable : Ph. DAGEN

Notion de beauté dans l'art du XX^e siècle

(Semestre 3 : 03505602 et semestre 4 : 03511605)

Responsable : M. VANCI

Pour une histoire intellectuelle de l'architecture contemporaine

(Semestre 3 : 03505002 et semestre 4 : 03511805)

Responsable : C. MASSU

Approche historique et esthétique de l'image photographique

(Semestre 3 : 03509905)

Responsable : M. POIVERT

Méthodologie et critique en histoire de la photographie

(Semestre 4 : 03512005)

Responsable : M. POIVERT

L'art et le temps : des œuvres éphémères (1909-1969)

(Semestre 3 : 03505202)

Responsable : D. RIOUT

Dans un texte célèbre, Lessing distinguait les arts du temps et ceux de l'espace. Au XX^e siècle, Clement Greenberg et les tenants du modernisme prolongèrent cette dichotomie dans leurs analyses tandis qu'un autre courant, initié par le futurisme puis par Dada, s'employait à introduire des composantes temporelles dans les créations visuelles. L'exposition organisée à Berne par Harald Szeemann — Quand les attitudes deviennent forme (1969) — entérinait la vitalité de ce courant, une vitalité qui ne s'est pas démentie depuis lors. Le séminaire se propose de retracer l'histoire de cette évolution, mais surtout d'explorer les problèmes historiographiques posés par des œuvres éphémères, inscrites dans la mémoire collective et non dans des objets dotés d'une pérennité.

Coller, assembler (1912-1961)

(Semestre 4 : 03512205)

Responsable : D. RIOUT

Si l'on en croit Guillaume Apollinaire, « on peut peindre avec ce que l'on voudra, avec des pipes, des timbres-poste, des cartes postales ou à jouer, des candélabres, des morceaux de toile cirée, des faux-cols, du papier peint, des journaux ». L'exercice de la peinture se prolongeait-il ainsi, avec d'autres moyens ? L'exposition *The Art of Assemblage* (New York, MoMA, 1961) invitait à considérer le collage et son héritage sous d'autres auspices, celles d'un « champ élargi de l'art » avant la lettre, un champ au sein duquel les procédures et les actes ont souvent autant d'importance que les objets réalisés. Nous retracerons l'histoire de cette mutation à la lumière de sa fortune critique.

HISTOIRE DES ARTS DE L'AFRIQUE

Histoire des arts de l'Afrique subsaharienne

(Semestre 3 : 03506702 et semestre 4 : 03512405)

Responsable : J. POLET

Le principe général est d'éviter l'étude « classique » d'arts enfermés dans des structures identifiées ou construites à la fin du XIX^e siècle, ethniques en particulier, qui ne sont pas forcément déterminantes pour la compréhension des formes, et donc de les approcher par d'autres voies qui privilégient une vision ouverture des sociétés, permettant ainsi de dépasser celles, classiques, de « l'ethno-esthétique » pour tendre vers une histoire de l'art. Les méthodes analytiques sont aussi mises en œuvre lorsque le matériau le permet. L'étude des œuvres de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale est actuellement privilégiée.

MASTER 2

Spécialité : HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

THÈMES DES COURS

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Pour une histoire intellectuelle de l'architecture : les théories de l'architecture contemporaine

(Semestre 3 : 03505002 et semestre 4 : 03511805)

Responsable : C. MASSU

Architecture : histoire, critique, fabrication / Généalogie du projet contemporain

(Semestre 3 : 03510305 et semestre 4 : 03512805)

Responsable : D. ROUILLARD, JEUDI À 17H00 À L' EAPM, 14 RUE BONAPARTE 75006 PARIS

Enseignants participant à l'enseignement : Florence Sarano, MAA, C. Girard, Professeur EAPM, et interventions de conférenciers extérieurs et de doctorants. En partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Master « Histoire de l'architecture moderne et contemporaine », et le laboratoire de recherche du GRAI (Groupe de Recherche Architecture et Infrastructure, EAPM et EA Versailles).

Problématique

L'enseignement est lié au programme d'un des axes de recherche du laboratoire du GRAI : « Histoire immédiate de l'architecture / Pensée des infrastructures et du territoire », responsable D. Rouillard (DAPA / BRAU).

L'histoire immédiate consiste à penser dans le temps présent l'architecture en train de se faire, à révéler l'historicité, la transformation et la nouveauté des traits développés et à installer l'architecture comme activité s'interrogeant sur elle-même. L'histoire est le lieu de la théorie. Elle permet de repérer le véritable travail inventif des productions contemporaines.

Savoirs spécifiques visés par cet enseignement

Sont exposés l'examen critique des positions doctrinales, la reconstitution pertinente des contextes d'émergence des projets, leur analyse génétique et structurale, auxquelles s'ajoute l'analyse des productions à partir de leur devenir, de leur " descendance ", en les reliant aux productions contemporaines.

Le séminaire offre aux étudiants une formation aux méthodes de la recherche historique, à l'élaboration de problématiques, et vise à développer leurs capacités d'écriture et de réflexion personnelles, finalisées par un mémoire.

Savoirs préalables à cet enseignement

Avoir suivi avec intérêt les enseignements en histoire, théorie et critique de l'architecture et de la ville, complété par des approfondissements personnels. Avoir expérimenté avec succès les premières méthodes de recherche dans les productions écrites analytiques et critiques du 1^{er} cycle.

Contenus et calendrier de principe des séances

- Séminaire « Généalogie du projet contemporain » (17 h 00-19 h 00)
- Cours sur les filières de l'historiographie : théories urbaines (1850-aujourd'hui). (D. Rouillard).
- « Théories du territoire : de Cluster City aux softstructures » (D. Rouillard).
- Théories de l'architecture et projets expérimentaux » (C. Girard).
- 4 conférenciers extérieurs.
- Exposés de doctorants travaillant sur la problématique du séminaire.
- Séminaire de méthodologie, d'encadrement et présentation orale des mémoires (19 h 00-21 h 00)

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE MODERNE

La situation des arts en 1748

(Semestre 3 : 03505302 et semestre 4 : 03515205)

Responsable : D. RABREAU

Ce séminaire aborde la contextualisation des arts d'une manière chronologique serrée. L'année de la Paix de 1748 du règne de Louis XV est choisie comme pivot d'un faisceau de faits, d'actions, d'expressions, d'œuvres et de projets, dans tous les grands domaines de la vie politique, culturelle et économique-sociale de l'Ancien Régime. Le mythe d'une « République des Arts et des Lettres », touchée par les Lumières est au cœur de la réflexion, avec les résistances ou les accélérations dont témoignent les projets avortés, comme les réalisations innovantes. A travers la presse, les pamphlets, mémoires, correspondances et autres publications générales, comme support du phénomène de réception, l'idée d'un « progrès des arts » sera exposée dans ses rapports avec l'évolution de la société, relativement au goût et à la volonté de réforme. Le rôle des personnalités agissantes, comme celui des réseaux d'influence, seront mis au premier plan de la recherche, dont un des buts est de comprendre en profondeur l'origine de l'émergence du renouveau classique « à l'antique » qui s'affirme dans certains domaines, dès les années 1750.

MASTER 2

Spécialité : HISTOIRE ET POLITIQUE DES MUSÉES ET DU PATRIMOINE

PRÉSENTATION

La formation s'inscrit dans le développement récent des recherches sur les institutions et les arts, l'histoire des musées et du patrimoine, l'histoire des politiques culturelles. Elle entend développer une approche historique et anthropologique des phénomènes patrimoniaux, en termes d'institutions et d'organisations, d'appropriation et d'appartenance. La formation est ouverte à toutes les approches constitutives de l'histoire et de l'histoire de l'art ainsi qu'aux sciences du patrimoine.

Le Master recherche veut donner aux étudiants les connaissances et les outils qui leur permettront de mener à bien un travail de thèse. Cet objectif suppose des connaissances générales solides ainsi qu'une bonne maîtrise du champ culturel et de son environnement. A cet impératif s'ajoute celui de disposer de savoir-faire spécifiques en matière de recherche et de rédaction. Il s'agit donc de leur proposer une approche d'ensemble du domaine des musées, du patrimoine et des arts, et une présentation des recherches actuelles portant sur les institutions, les formes de médiation et les publics.

DÉBOUCHES ET POURSUITES D'ÉTUDES

*Des perspectives neuves pour les étudiants d'histoire de l'art

Au sein de l'histoire de l'art, la formation initie à des problématiques marquées par un renouvellement international, encore peu marqué en France. Le domaine de recherche, considéré dans son ensemble, est aujourd'hui en plein essor ; il offre des développements variés au sein de plusieurs disciplines, qui enrichissent le regard sur les oeuvres.

*Une possibilité d'accès aux études doctorales

La formation a pour vocation de préparer aux métiers de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'histoire, et plus largement des sciences sociales. La formation permet d'accéder aux études doctorales, sous réserve d'acceptation du projet de thèse par l'Ecole doctorale.

*Une formation pour les concours

L'accès aux postes de responsabilité dans les musées français passe par les concours de recrutement – conservateur, attaché de conservation, assistant qualifié. La formation fournit en parallèle une culture de muséologie et d'initiation à la recherche qui permet de mieux maîtriser le champ des compétences requises.

*Des fonctions nouvelles au sein des institutions

L'objectif du diplôme est aussi la formation par la recherche de professionnels, en particulier des responsables d'études et de recherches dans les musées, et plus généralement des postes répondant à des fonctions nouvelles au sein des institutions patrimoniales.

*Un rôle de consultant

Les débouchés sont appelés à devenir de plus en plus importants au fur et à mesure que se développent les préoccupations de la muséologie, le souci de médiation à l'égard du public, comme le sens de la responsabilité à l'égard du patrimoine.

THÈMES DES COURS

Les nouvelles approches savantes du patrimoine

(Semestre 3 : 03510505)

Responsable : D. POULOT

Le but du cours est d'initier à la recherche dans le champ de l'histoire du patrimoine, de la mémoire et des musées, dans une perspective pluridisciplinaire. On proposera des exemples de recherche à propos d'institutionnalisation de la culture et de territorialisation de la mémoire, notamment. Les champs envisagés sont les suivants : Histoire du discours patrimonial, comme catégorie de la littérature artistique ; Histoire et anthropologie du vandalisme et de l'iconoclasme ; Histoire de la mémoire culturelle, entre esthétique et politique ; Histoire de l'administration patrimoniale et culturelle, XIX^e-XX^e siècles.

Cultures du Musée aux XIX^e et XX^e siècles

(Semestre 4 : 03513005)

Responsable : D. POULOT

Les termes d'héritologie ou de patrimologie sont récemment apparus dans la langue française, forgés sur le modèle de muséologie. Au-delà de l'évident intérêt de fournir une traduction commode des *Héritages studies* qui constituent désormais une ligne de cours régulière dans nombre d'université anglo-américaines, le mot doit susciter l'interrogation. Assiste-t-on à l'émergence réelle d'un camp d'études et quelle serait alors sa spécialité ? On se propose d'interroger les rapports entre histoire culturelle, histoire de mémoire, histoire de l'art, histoire du patrimoine, pour définir les enjeux éventuels d'une telle configuration. L'enquête, européenne et centrée sur les XVIII^e-XX^e siècles, procédera à un inventaire des problématiques offertes par les recherches menées depuis une génération environ sur ces sujets.

Histoire, politique de l'archéologie

(Semestre 3 : 03500602 et semestre 4 : 03513205)

Responsable : A. SCHNAPP

L'objectif de ce cours est de s'interroger sur le rôle et la place de l'archéologie dans la société, en particulier en examinant les périodes clés de l'histoire dans lesquelles l'archéologie a joué un rôle idéologique, mais aussi en examinant les différentes situations dans lesquelles l'interaction entre l'archéologie et la politique a été forte.

Histoire des législations et des administrations patrimoniales en France

(Semestre 3 : 03510705)

Responsable : GENET- DELACROIX

Histoire de la mise en valeur du patrimoine dans les musées

(Semestre 3 : 03510905)

Responsable : Y. LINTZ

La culture numérique, le musée et l'œuvre d'art

(Semestre 3 : 03511105 et semestre 4 : 03513605)

Responsable : C. WELGER

A la croisée des sciences de l'information et de la communication et de l'histoire des institutions artistiques, le cours traite des questions théoriques posées par l'intégration de la culture numérique dans l'institution patrimoniale.

Semestre 3 : Le musée, l'œuvre et le document : le « musée virtuel » fournit l'occasion de revisiter les débats sur les notions de destination, de contexte, de reproductibilité qui affecte les relations entre ces trois entités.

Semestre 4 : L'exposition, la collection, la conservation du Net art : le musée fait l'expérience de ses limites.

Histoire des sciences et techniques du patrimoine

(Semestre 3 : 03511305 et semestre 4 : 03513805)

Responsable : W. WHITNEY

Médiation culturelle

(Semestre 3 : 03511505)

Responsable : PARIS 3

Histoire de la conservation et de la gestion des collections publiques

(Semestre 4 : 03513405)

Responsable : R. MAY

Anthropologie du patrimoine en Europe

(Semestre 4 : 03514205)

Responsable : FABRE

Sociologie et histoire des organisations et des politiques patrimoniales en Europe

(Semestre 4 : 03514005)

Responsable : C. BALLE

MASTER 2

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Spécialités :

- Histoire de l'art
- Histoire de l'architecture
- Histoire et politique des musées et du patrimoine

En demandant son admission en 2^{ème} année de Master, l'étudiant s'engage à respecter les dispositions du contrat pédagogique ci-dessous qui comporte les conditions d'études et de contrôle des connaissances.

I. GÉNÉRALITÉS

1. La seconde année de master recherche a pour objet de confirmer l'aptitude des étudiants à la recherche.
2. La préparation s'effectue en un an, sauf dérogation accordée par le président de la l'université sur proposition du directeur de la formation
3. La seconde année de master recherche est constituée de deux semestres d'enseignement. Le premier semestre comporte deux U.E et le second trois.
4. Chaque semestre d'enseignement donne lieu à un contrôle des connaissances.

II. ORGANISATION DES ÉTUDES

1. La seconde année du master recherche comporte des enseignements théoriques et méthodologiques. Elle permet aux étudiants de poursuivre leur formation à la recherche par la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.
2. La seconde année de master recherche comprend 60 crédits européens, à raison de 30 par semestre.
3. Programme :
Le 1^{er} semestre est constitué de deux unités d'enseignement comprenant un choix de séminaires.
Le premier séminaire, validant une UE, est obligatoirement celui du directeur de mémoire.
Le second est à déterminer avec le directeur d'étude lors de l'inscription pédagogique. Le second semestre est constitué de trois unités d'enseignement comprenant le séminaire du directeur de mémoire, un second séminaire défini avec son accord et la rédaction du mémoire.

III. CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la deuxième année du master recherche est soumis aux conditions prévues par l'article 16 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études doctorales.

Elle est subordonnée à l'obtention d'une première année de master, mention bien au mémoire et à la moyenne générale ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent (diplôme de recherche de l'École

du Louvre - diplôme d'architecte pour la spécialité « Histoire de l'architecture ») ou au bénéfice de la validation d'acquis liés à l'expérience professionnelle ou aux travaux personnels du candidat.

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale après avis de la commission de master.

IV. INSCRIPTIONS

1. L'inscription administrative est annuelle.
2. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres d'enseignement.
3. Le redoublement d'un semestre ou de l'année ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable du diplôme.

V. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1. L'examen est organisé après chaque semestre d'enseignement.
2. L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Il ne peut être toléré plus de 2 absences justifiées par semestre.
3. Le contrôle des aptitudes et des connaissances comporte suivant le cas :
 - un contrôle continu,
 - des épreuves écrites anonymes ou orales
 - des examens oraux,
 - un mémoire
4. La soutenance du mémoire de recherches (rédaction de 60 à 80 pages environ, hors bibliographie, et accompagné d'annexes le cas échéant) peut avoir lieu en juin ou en septembre. Toutefois les candidats à une allocation de recherche doivent soutenir à la première session. Le jury est formé par au moins 2 professeurs ou directeurs de recherche habilités.

VI. NOTATION DES ÉPREUVES

Chaque épreuve est notée sur 20.

<u>Spécialités histoire de l'art et histoire de l'architecture</u>	<u>Coeff.</u>	<u>Crédits</u>
Semestre 1		
UE n° 1 : séminaire dispensé par le directeur d'étude	1	15
UE n° 2 : un séminaire à choisir parmi une liste	1	15
Semestre 2		
UE n° 1 : séminaire dispensé par le directeur d'étude	1	3
UE n° 2 : un séminaire à choisir parmi une liste	1	3
UE n° 3 : mémoire	8	24

Spécialité Histoire et politique des musées et du patrimoine **Coeff. Crédits**

Semestre 1

UE n° 1 : séminaire dispensé par le directeur d'étude	1	15
UE n° 2 : trois cours à choisir parmi une liste	1	15

Semestre 2

UE n° 1 : le séminaire du directeur de recherche	2	3
UE n° 2 : deux cours à choisir parmi une liste	1	3
UE n° 3 : mémoire	8	24

VII. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

1. La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux semestres d'enseignement. Toutefois, le jury du second semestre peut procéder à la compensation entre les deux semestres. A cet effet, il peut faire usage de points de jury.
2. Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.
3. La validation d'un semestre entraîne l'attribution des crédits correspondants.
4. La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre.

VIII. ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER

1. La validation du diplôme de master confère le grade de master Recherche, mention Histoire de l'art, spécialité – Histoire de l'art ou Histoire de l'architecture ou Histoire et politique des musées et du patrimoine – en fonction de l'inscription de l'étudiant
2. Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :
 - Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20
 - Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12/20
 - Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14/20
 - Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16/20
3. Le diplôme de master recherche ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Cette validation est effectuée dans les conditions définies par l'Université.
4. Supplément au diplôme : le diplôme de master est accompagné de l'annexe descriptive mentionnée au 4° de l'article 2 du décret du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

ORGANISATION DES ÉTUDES EN DOCTORAT

L'obtention de la mention BIEN ou TRES BIEN au master recherche et l'accord d'un directeur de recherche sont nécessaires pour l'inscription en thèse. Il n'est pas obligatoire de solliciter le même directeur de recherche qu'en master. Une nouvelle direction de recherches peut s'avérer une solution souhaitable.

PREMIÈRE INSCRIPTION EN THÈSE DE SCIENCES HUMAINES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2005-2006

Procédure administrative d'inscription :

- **Retrait des dossiers** entre la mi-juin et la fin octobre 2005.
Au bureau des 3^{ème} cycles de votre discipline
3 Rue Michelet, 75006 Paris
Ou
au Service des Thèses de Lettres et Sciences Humaines
17 Rue de la Sorbonne, 75231 Paris cedex 05
Galerie J.-B. Dumas sur la droite escalier M, 2^{ème} étage Bureau F631.
Tel : 01.40.46.27.67 / 01.40.46.27.68 / 01.40.46.27.70.

- **Dépôt des dossiers** fin octobre 2005 au plus tard dans les secrétariats des Écoles Doctorales.
Votre dossier sera examiné par les Ecoles Doctorales. Prévoyez un rendez-vous avec votre directeur de thèse et le directeur du laboratoire qui vous accueillera.
Vous devrez joindre au dossier un rapport de deux pages dactylographiées sur votre projet de thèse.
Le directeur de thèse devra joindre un rapport d'une page dactylographiée sur le projet de thèse de l'étudiant. Le directeur de l'équipe d'accueil devra joindre également un rapport d'une page dactylographiée sur l'intégration de l'étudiant dans l'équipe d'accueil.

Prolongations de la durée de préparation des thèses au-delà des 4 ans réglementaires

Chaque année, le service des thèses établit, pour chaque directeur de thèse, la liste des étudiants susceptibles de bénéficier d'une dérogation pour une 5^{ème} année. Cette liste permet aux directeurs de demander aux doctorants de fournir un rapport sur l'avancement de leur recherche qu'ils adressent avant le 1er juin à l'ED en l'accompagnant d'un avis motivé. L'ED, au vu de ces pièces, accorde ou non la dérogation et transmet les documents avant la fin juin au service des thèses qui autorise la ré-inscription et établit la liste qui sera présentée au Conseil Scientifique.

Organisation des soutenances

Au moment du dépôt de la thèse, les directeurs remplissent un formulaire faisant état de leurs propositions pour la composition du jury. Ce formulaire est transmis au service des thèses qui en adresse une copie à l'ED. L'ED valide ou non la composition du jury.

Pour une soutenance devant intervenir avant la rentrée de janvier, la date limite de dépôt de la thèse est fixée au 1er novembre. Elle est fixée au 1er mai pour une soutenance avant les vacances d'été.

CALENDRIER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2005-2006

MASTER 1 ET MASTER 2 :

◆ **1^{ER} SEMESTRE :**

Du lundi 10 octobre 2005 au samedi 14 janvier 2006

◆ **2^E SEMESTRE :**

Du lundi 30 janvier 2006 au samedi 13 mai 2006

Vacances universitaires 2005-2006

Noël : du samedi 17 décembre 2005 au soir au mardi 03 janvier 2006 au matin

Printemps : du samedi 08 avril 2006 au soir au lundi 24 avril 2006 au matin

UFR 03 TABLEAU DES ALTERNANCES 2005 / 2006

● LUNDI +		● MARDI +		● MERCREDI +		● JEUDI +		● VENDREDI +		● SAMEDI +	
03/10/05	10/10/05	04/10/05	11/10/05	05/10/05	12/10/05	06/10/05	13/10/05	07/10/05	14/10/05	08/10/05	15/10/05
17/10/05	24/10/05	18/10/05	25/10/05	19/10/05	26/10/05	20/10/05	27/10/05	21/10/05	28/10/05	22/10/05	29/10/05
31/10/05	07/11/05	FERIE	08/11/05	02/11/05	09/11/05	03/11/05	10/11/05	04/10/05	FERIE	05/11/05	12/11/05
14/11/05	21/11/05	15/11/05	22/11/05	16/11/05	23/11/05	17/11/05	24/11/05	18/11/05	25/11/05	19/11/05	26/11/05
28/11/05	05/12/05	29/11/05	06/12/05	30/11/05	07/12/05	01/12/05	08/12/05	02/12/05	09/12/05	03/12/05	10/12/05
12/12/05		13/12/05		14/12/05		15/12/05		16/12/05		17/12/05	
VACANCES DE NOEL Samedi 17 décembre 2005 au soir au mardi 03 janvier 2006 au matin											
09/01/06	////////	10/01/06	03/01/06	11/01/06	04/01/06	12/01/06	05/01/06	13/01/06	06/01/06	14/01/06	07/01/06
INTERRUPTION DES COURS ET TD Lundi 16 janvier 2006 au samedi 28 janvier 2006 PARTIELS A PREVOIR DURANT CETTE PERIODE											
06/02/06	30/01/06	07/02/06	31/01/06	08/02/06	01/02/06	09/02/06	02/02/06	10/02/06	03/02/06	11/02/06	04/02/06
20/02/06	13/02/06	21/02/06	14/02/06	22/02/06	15/02/06	23/02/06	16/02/06	24/02/06	17/02/06	25/02/06	18/02/06
06/03/06	27/02/06	07/03/06	28/02/06	08/03/06	01/03/06	09/03/06	02/03/06	10/03/06	03/03/06	11/03/06	04/03/06
20/03/06	13/03/06	21/03/06	14/03/06	22/03/06	15/03/06	23/03/06	16/03/06	24/03/06	17/03/06	25/03/06	18/03/06
03/04/06	27/03/06	04/04/06	28/03/06	05/04/06	29/03/06	06/04/06	30/03/06	07/04/06	31/03/06	08/04/06	01/04/06
VACANCES DE PRINTEMPS Samedi 08 avril 2006 au soir au lundi 24 avril 2006 au matin											
FERIE	24/04/06	02/05/06	25/04/06	03/05/06	26/04/06	04/05/06	27/04/06	05/05/06	28/04/06	06/05/06	29/04/06
	FERIE		09/05/06		10/05/06		11/05/06		12/05/06		13/05/06